

<http://valloireartcontemporain.jimdo.com>

L'Association Valloire et l'Art Contemporain

Association loi 1901 – Journal officiel du 28 Septembre 2013

Notre association désirent partager avec un large public les formes multiples de cet art d'aujourd'hui, **Valloire** comme station de sports d'hiver avec son église baroque classée monument historique du XVII^e nous est apparu comme **lieu d'exposition incontournable**.

Merci de votre soutien

NOM

Prénom

Cotisation : année et montant

Présidente : Martine Rapin : marapin@noos.fr

Trésorier : Alain Bonne : alainfrancoisebonne@gmail.com

la partie ci dessus est à conserver par vous comme carte

IMPORTANT :

**Une défiscalisation de votre don est possible avec le document cerfa numéro 11580 03
(que nous pouvons vous envoyer complétée par email ou par courrier)**

Pour une déduction : de 66% de vos impôts sur le revenu (article 200 du Code General des Impôts) -- ou de 60% si votre don est fait au nom d'une entreprise (article 238 bis du CGI)



La partie ci dessous est à renvoyer à l'association

En joignant votre chèque au nom de :

Association Valloire et l'Art Contemporain

Ou un virement sur le compte : IBAN FR76 30003 00576 0003726237 191 code BIC SOGEFRPP

adresse :

Association Valloire et l'Art Contemporain

Martine Rapin -- Rue de la Sétaz

73450 Valloire

(15 euros minimum) : adhérent

(50 euros minimum) : membre bienfaiteur

Votre cotisation :

Nom

Prénom :

Adresse Mail :

Signature

Présidente : Martine Rapin : marapin@noos.fr

Trésorier : Alain Bonne

Vice president: Jean Pierre Cochet